



Annexe 3 : Formulaire n° 1
Demande de branchement et de déversement
aux réseaux publics d'assainissement :
Usagers domestiques

Ce document doit être utilisé dans le cas de figure suivant :

- En l'absence de demande d'urbanisme (permis de construire, d'aménager, déclaration préalable...) et d'avis formulé par le service de l'assainissement collectif sur le projet de raccordement.

1 - DEMANDEUR

Nom, Prénom, raison sociale :

Agissant en qualité de :

- Propriétaire
- Autre (à préciser) :

et pour le compte de :

(en cas de mandat, la demande sera accompagnée obligatoirement de la procuration du propriétaire)

Adresse :

N° : Voie :

Code postal : Commune :

Tél. fixe : Tél. portable : Courriel :

Sollicite l'autorisation de raccorder et de déverser aux réseaux d'assainissement collectifs les eaux suivantes :

- Eaux usées (eaux ménagères et eaux vannes uniquement)
- Eaux pluviales

2 - LIEU OU LE(S) BRANCHEMENT(S) DOI(VEN)T ETRE REALISE(S)

Adresse des travaux de raccordement :

N° : Voie :

Code postal : Commune :

N° de parcelle (référence cadastrale) :

Type d'immeuble à raccorder :

- Maison individuelle / maisons jumelées - nombre de logements :
- Immeuble de logements collectifs - nombre de logements :
- Lotissement - nombre de lots :
- Bâtiment à usage commercial, bureaux, activité artisanale
- Autre, précisez : surface de plancher (m²) :

3 - CARACTERISTIQUES DU (DES) BRANCHEMENT(S) A REALISER

Type de branchement(s) (plusieurs choix possibles) :

- Permanent
- Temporaire (chantier) - durée :
Installation de pré-traitement : Oui Non
Type de pré-traitement :
- Branchement eaux usées
- Branchement eaux pluviales

Pour rappel, conformément au règlement du service public d'assainissement collectif, la boîte de branchement doit être implantée **sous domaine public**, en limite de propriété, sauf impossibilité technique et sur dérogation du service.



Les travaux de branchement sous domaine public (de la limite de propriété jusqu'au collecteur public) seront obligatoirement réalisés par l'exploitant du service (VEOLIA). Tout branchement réalisé par l'utilisateur ou toute autre entreprise mandatée par ses soins sera considéré comme illicite.

Modalités de gestion des eaux pluviales de la parcelle :

- Ouvrage d'infiltration, précisez : Puits d'infiltration Noues, tranchées d'infiltration Autre :
- Cuve de rétention à débit limité Débit de fuite : litres/s
- Si rejet, précisez la destination : Fossé Cours d'eau Réseau public, précisez :
- Autre, précisez :

Observations particulières sur le projet de branchement :**■ 4 - DOCUMENTS A JOINDRE A LA DEMANDE DE BRANCHEMENT**

L'intégralité des documents suivants doit être adressée au service public de l'assainissement collectif, sous peine d'un rejet de la demande de branchement.

- Le présent formulaire de demande de branchement complété
- Le plan de situation de la parcelle dans la commune
- Un plan masse ou croquis côté, précisant :
- ✓ La situation de l'immeuble par rapport à la voie publique
 - ✓ L'emplacement de la (les) boîte(s) de branchement sur la voie publique
 - ✓ Le cheminement des eaux usées et pluviales sur la parcelle, jusqu'à la (les) boîte(s) de branchement
 - ✓ L'emplacement des ouvrages de gestion des eaux pluviales et leurs éventuels raccordements sur les réseaux publics

■ 5 - COORDONNEES DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF


SYSEG
Syndicat mixte pour la
Station d'Épuration de Givors

Maison Intercommunale de l'Environnement
262, rue Barthélémy Thimonnier - 69530 Brignais
Tél. : 04 72 31 90 73
E-mail : syseg@syseg.eu
www.syseg.fr

■ 6 - DECLARATION ET SIGNATURE – CONSENTEMENT POUR L'UTILISATION DES DONNEES PERSONNELLES**Je déclare :**

- Avoir pris connaissance du règlement du service public de l'assainissement collectif, consultable à l'adresse www.syseg.fr, des prescriptions relatives au raccordement aux réseaux publics et des sanctions financières encourues en cas de mauvaise réalisation des travaux de branchement sous le domaine public,
- **Le cas échéant**, avoir été informé que je serai redevable de la Participation pour le Financement à l'Assainissement Collectif (PFAC) lors de mon raccordement effectif au réseau public d'assainissement, conformément au Code de la Santé Publique,

Je m'engage :

- A attendre l'avis et les prescriptions techniques du SYSEG avant de faire établir un devis et de faire réaliser le branchement par l'exploitant pour la partie publique.

En soumettant ce formulaire, j'accepte que mes données qui y sont saisies :

- **Soient enregistrées dans un fichier informatisé par le SYSEG (262 rue Barthélémy Thimonnier - 69530 Brignais - Tél. : 04 72 31 90 73 - E-mail : syseg@syseg.eu)**
- **Soient traitées et exploitées par le service de l'assainissement collectif du SYSEG, exclusivement pour l'instruction technique et administrative de ma demande de raccordement.**

Nous ne traiterons et n'utiliserons vos données personnelles que dans la mesure où cela s'avère nécessaire à l'instruction de votre demande de raccordement aux réseaux publics d'assainissement. Vos informations personnelles seront conservées jusqu'à ce que la réalisation des travaux de raccordement soit constatée par un agent du service de l'assainissement collectif. Pendant cette période, nous mettrons en œuvre tous moyens aptes à assurer la confidentialité et la sécurité de vos données personnelles, de manière à empêcher leur endommagement, effacement ou accès par des tiers non autorisés.

Fait à : **le :**

Signature du demandeur (précédée de la mention « lu et approuvé »)